



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : DES CLÉS POUR AGIR



ÉDITION 2016

Ouvrage collectif

Sous la direction de *Jean-Claude Lévy*.

Co-auteurs:
Nicolas Imbert,
David Corre,
Vincent Aurez,

Ainsi que l'ensemble des contributrices et contributeurs remerciés dans le présent ouvrage.

**"Ce n'est pas une auberge espagnole.
La maison héberge aussi l'informel,
et vous en trouverez ici les clés, sous la porte.
Je dédie ce tout petit ouvrage,
que j'ai eu la chance de superviser,
à Elisabeth Beton-Delègue, à Charles Josselin,
à René Passet, à Patrick Tort (Directeur de
l'Institut Charles Darwin International),
à Jacques Valade, ainsi qu'à mon épouse,
Francette Orcel".**

Jean-Claude Lévy



Cet ouvrage a été rendu possible par le soutien de la
**Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités
Territoriales - FRANCE DIPLOMATIE.**



Cet ouvrage a bénéficié du soutien des visiteurs du Salon Naturellia 2015 organisé par Rochexpo à la Roche sur Foron (74) et de celui de l'IPAG Business School.

Tables des matières



PAGE 4 : L'économie circulaire sur un territoire



PAGE 6 : L'expérience d'Organic' Vallée



PAGE 8 : Seine-Eure, monographie d'une stratégie de collectivité territoriale pour l'économie circulaire



PAGE 9 : Les effets géographiques de l'économie circulaire



PAGE 10 : Politiques locales de l'économie circulaire



PAGE 11 : La nécessaire adaptation du projet au territoire



PAGE 12 : Portfolio



PAGE 14 : Détecter, identifier, analyser, fertiliser



PAGE 16 : Les monnaies au service de la transition



PAGE 18 : Incarnons l'hypothèse de l'économie circulaire ?



PAGE 21 : Portfolio

PAGE 22 : Institutions et outils de financements – L'économie circulaire : l'alternative

PAGE 23 : Remerciements

Éditeurs : François Siegel, Jean-Dominique Siegel
Rédacteur en chef : Nicolas Imbert **Coordination et rédacteur en chef adjoint :** David Corre **Direction artistique :** Émilien Guillon **Secrétaire de rédaction :** Isabelle Charleuf-Calmets
Chef de fabrication : Diane Mourareau

Ouvrage réalisé sous la direction de : Jean-Claude Lévy, conseiller spécial auprès du délégué DGM/DAECT/MAEDI (ministère des Affaires étrangères et du Développement international), chargé de la mission Barnier-Canfin-Girardin. **Rapporteur de la mission Lévy sur l'économie circulaire dans le développement :** Vincent Aurez

Remerciements : Cyril Adoue, Michel Aglietta, Marie Benzaglou, Éric Buffo, Éloïse Camax, Florence Chamay, Denis Cocconcelli, Nelly-Françoise Comte, Patrice-Albert Comte, Nathalie Cousin, Jean-Luc Da Lizzo, Denis Dangaix, Mathilde Didio, Ndiaga Dieng, Rémy Filali, Antoinette Guhl, Mathilde Hottinguer, Philippe-Loïc Jacob, Antoine Joly, François-Michel Lambert, Joël Lebreton, Bernard Leroy, Jean-Christophe Lipovac, Alain Marois, Loïc Martin-Cocher, Caroline Maurand, Régis Petit, Pierre Pougnaud, Jeannette Prétot, Julie Potier, Jean-Luc Pujol, Pierre Racicot, Elsa Raverdy, Natacha Rogé, Blandine-Olive Tchamou, Louis-Jacques Vaillant, Philippe Vesseron, Thierry Vincent, Anders Wijkman.

Édité par : We Demain Groupe GS. **Principaux associés :** François Siegel, Jean-Dominique Siegel, Sylvain Attal. **Siège social :** 92, avenue Victor Cresson 92130 Issy-les-Moulineaux – Téléphone : 01 40 95 57 00
ISSN : 2259-0242 - ISBN : 979-10-93022-16-1 dépôt légal : avril 2016

Photogravure : Studio 92 **Imprimeur :** Chirac, 42540 Saint-Just-la-Pendue. Imprimé sur Cyclus offset, papier 100 % recyclé, certifié FSC



Des clés pour agir



©FAN Xiaohong

On parlera d'écologie, en tant que science des écosystèmes (Tansley, 1935). On parlera d'économie, concernant l'usage des ressources naturelles, leurs transformations afin de produire des biens matériels ou immatériels, la façon de les échanger et de les consommer, tout ensemble. On parlera de circularité, au titre du déplacement en boucle des personnes ou des biens, dans l'espace. On parlera d'économie circulaire comme d'une tentative de réponse à la crise symptomatique de 2008, et comment réguler le système marchand de l'élargissement du capital, implacable à l'encontre du progrès social et de la protection des écosystèmes. On parlera enfin des villages, districts, municipalités, régions, niveaux d'organisation administratifs où des opérateurs jouent, à l'échelle microscopique, « l'opéra de quatre sous » de la macro-économie, qui paraît elle-même commander notre mode de production de consommation et d'échange et mettre les écosystèmes mal en point.

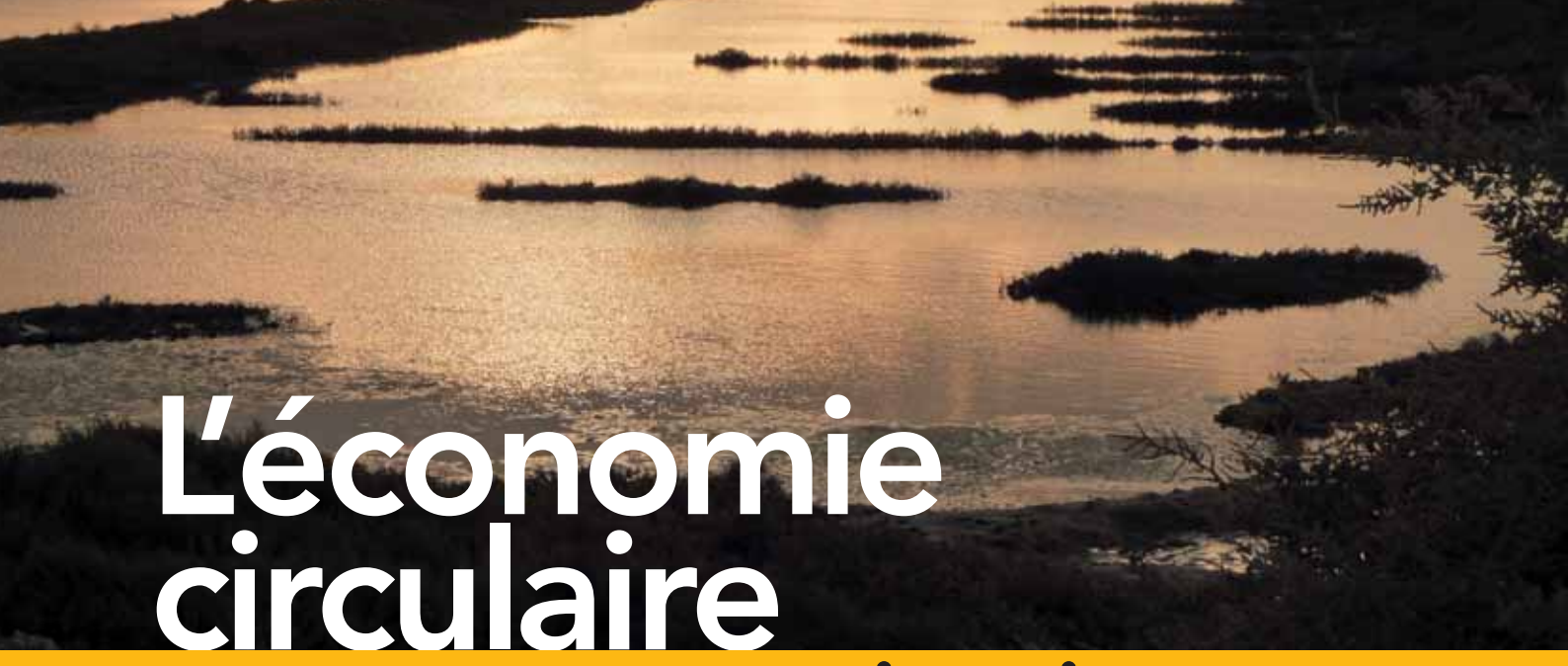
On observera précisément tout cela, depuis ces espaces géographiques situés dans le désordre aux quatre coins du monde, nécessairement en France, où l'économie circulaire est expérimentée sous nos yeux, mais aussi en Afrique, dans les îles, en Nouvelle-Calédonie, outre-mer, au Québec, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Chine, etc., où des modèles sont parfois opérationnels, le plus souvent seulement ébauchés, lorsqu'il s'agit de procédures de coopération décentralisée, voire seulement implicites, comme à Dakar avec le Plan Climat. On observera que le climat est un facteur incitatif considérable pour conduire les pouvoirs locaux vers l'économie circulaire.

On mesurera les phénomènes observables à l'échelle spatiale de la multipolarité et du « développement inégal », lui-même sanctionné positivement à la COP21, par 195 États, à la faveur d'allocations de ressource envisagées d'une façon différentielle, selon que l'on est pays développé,

en développement (PED) ou moins avancé (PMA). On mesurera la position de l'économie circulaire d'une part à l'échelle séculaire de la longue durée, d'autre part à l'échelle éphémère de quelques décades généralement imparties à l'action économique et politique.

On ne formalisera pas de recette pour préparer, ici où là, la cuisine de l'économie circulaire. Celle-ci ne pousse pas hors sol et ne saurait appartenir qu'au territoire et aux opérateurs publics et privés qui l'envisagent, tout particulièrement dans les PED et les PMA : par exemple à Dakar, l'habitat, la mécanique, la pêche, l'agriculture, la récupération et le recyclage sont dominés par « l'informel », c'est à dire par une force de travail et de vie dont la traçabilité est improbable. C'est là que cela se joue, se formalise éventuellement. On s'attachera à formuler un vocabulaire adéquat (ressources naturelles, écologie, écosystèmes, niveaux d'organisation, fonctionnent en boucle, circularité, multipolarité, développement inégal...) pour appeler un chat un chat, on évitera des facilités de langage, des mots valises souvent intraduisibles dans différentes langues sinon par autre chose que par de vagues notions qui ne recouvrent ni la réalité géographique, ni celle historique des phénomènes observés, mesurés, projetés. Enfin, on ne donnera pas de modèle mais on proposera un trousseau de clés pour agir, en coopération décentralisée, parce que principalement, dans les PED et les PMA, c'est dans une maison de « l'informel » que nous voulons entrer. L'économie circulaire ne saurait s'imposer du dehors, mais au contraire, elle doit être observée, mesurée, « barguignée », avec l'Étranger, de telle sorte qu'elle soit véritablement habitable pour tous. ♦

Yvan Claude Leroy



L'économie circulaire sur un territoire

L'accord de Paris, obtenu à l'issue de la COP21, reconnaît le rôle essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique des acteurs non étatiques, notamment les gouvernements locaux (régions, villes), le secteur privé et la société civile. Cette reconnaissance est représentative du travail déjà effectué, et génère de nouvelles obligations et opportunités dans le cadre de la coopération décentralisée. En particulier, le texte invite les acteurs non étatiques à « amplifier leurs efforts et à appuyer des mesures destinées à réduire les émissions et/ou renforcer la résilience et diminuer la vulnérabilité aux effets néfastes des changements climatiques ».

Pour ce faire, les territoires ne peuvent répondre de manière pérenne aux objectifs d'adaptation et d'atténuation que par une démarche focalisée sur la résilience, et mettant en œuvre les outils de politiques de développement économique, écologique et humain à la hauteur des enjeux.

C'est ce que propose l'économie circulaire, qui vise à réinventer la croissance économique en fonction de l'utilisation des ressources naturelles. Les nouveaux produits, services, modèles d'affaire, politiques publiques territoriales élaborées en ce sens doivent prendre en compte l'ensemble des flux sur l'ensemble de la vie du produit ou du service concerné.

L'économie circulaire est source d'innovation, d'entrepreneuriat, d'emplois de proximité⁽¹⁾. C'est une évolution de nos sociétés par de nouveaux modes de coopération, qui nous fait collectivement évoluer d'une logique de concurrence non territorialisée à une coconstruction incarnée sur le territoire. Ce modèle existe depuis toujours, sans être forcément ni mis

en avant, ni conceptualisé, ni contractualisé. Le modèle de production porcine fermière, où l'animal mange les restes en fond de ferme et où toute sa carcasse sera consommée en est un exemple, des sites industriels établis le long d'un cours d'eau où l'un fournit du chauffage à un deuxième qui fournit de la matière première à un troisième est un second exemple.

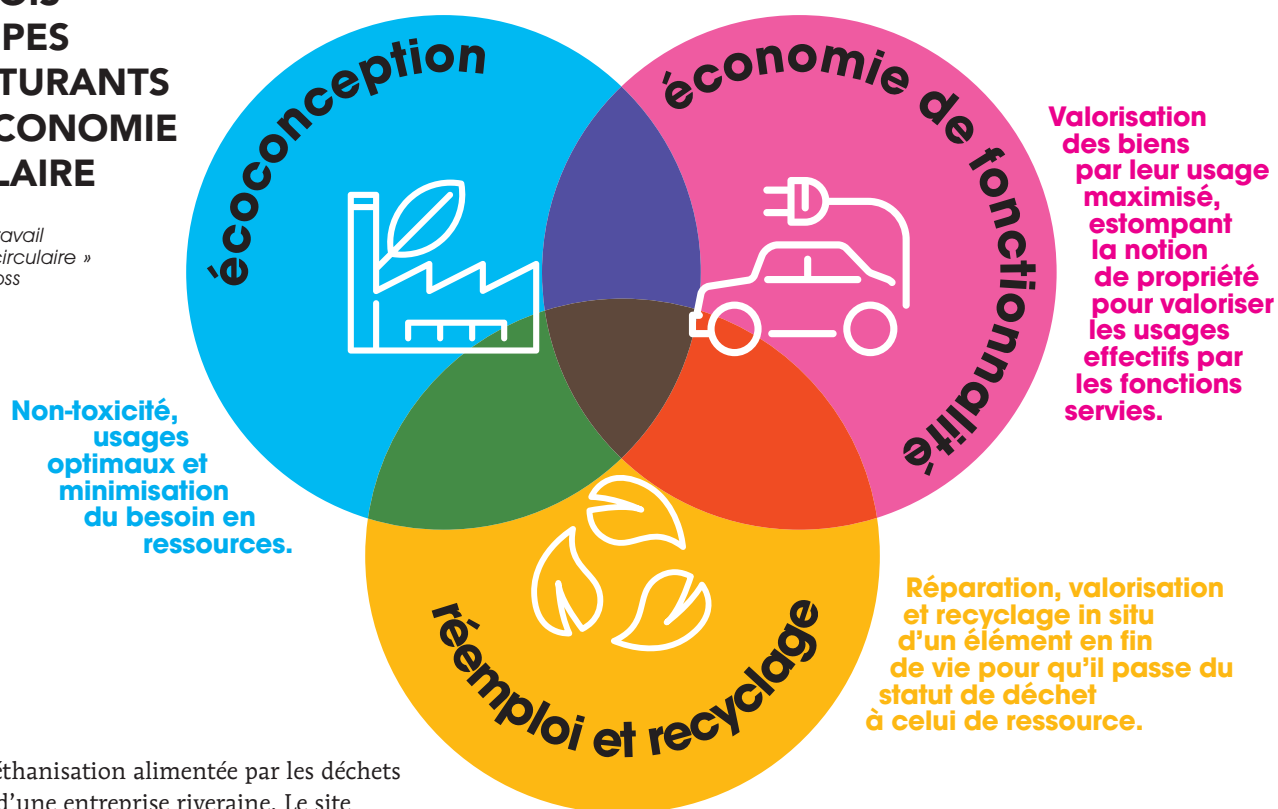
Les initiatives de territoire en faveur de l'économie circulaire sont singulières et connectées à une géographie et un tissu économique existant, ouvert à la genèse de synergies multiformes.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN PRATIQUE

Ces dernières années ont vu émerger de nombreux projets territoriaux, d'initiative publique ou privée, se réclamant de l'économie circulaire. Citons parmi ces exemples celui du fabricant de revêtements Interface, dont la démarche a été initiée par une approche tout autant sur ses produits que sur son modèle d'entreprise, son rôle sur le marché et son implication sur les territoires de production et de consommation. Interface produit des moquettes composée à 70 % de fibres recyclées et dont une partie des fibres provient de filets de pêche collectés par les communautés de pêcheurs qu'Interface rémunère. Au-delà du produit, l'entreprise s'est engagée dans une démarche globale de limitation de ses impacts sur les ressources, notamment sur son site de Sherpenzeel aux Pays-Bas. Interface a diminué ses émissions de carbone de 90 % depuis 1996, par la réduction de sa consommation d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables, associant d'autres acteurs économiques territoriaux, puisque le biogaz consommé par l'usine est issue d'une

LES TROIS PRINCIPES STRUCTURANTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Sources :
groupes de travail
« économie circulaire »
de Green Cross



unité de méthanisation alimentée par les déchets de poisson d'une entreprise riveraine. Le site a une approche multiflux qui a permis à l'entreprise de réduire sa consommation d'eau de 95 % depuis 1996 à l'aide d'un circuit fermé. Par ailleurs, Interface a influencé considérablement les marchés où ils sont présents en rendant *de facto* nécessaire la prise en compte des critères environnementaux dans la prise de décision des clients, et fait évoluer ses concurrents vers la vertu environnementale.

En France, le MENE (Mouvement des entreprises de la nouvelle économie), créé en 2015, rassemble des entreprises engagées dans les transitions écologiques et sociétales. Ce mouvement a pour volonté d'inscrire le monde économique dans une démarche de plaidoyer en faveur d'une économie respectueuse de l'environnement et de l'humain.

Dans le schéma, les collectivités locales, de la commune à la région, ont plus que jamais un rôle essentiel. Citons par exemple la commune rurale de Sainte-Hélène dans le Morbihan – 1 156 habitants – qui coconçoit avec les habitants de la commune (et le soutien de la région Bretagne) le projet de nouvelle école maternelle et primaire en économie circulaire. Cette coconstruction doit permettre de préciser leurs attentes, tant celles relevant des performances techniques du bâtiment que celles concernant sa gestion future et les bénéfices que les élèves en retireront.

À Nouméa, la démarche de réduction drastique des consommations d'électricité, notam-

ment de remplacement de l'éclairage public par des LED plus efficaces, a contribué à l'abandon du projet de nouvelle centrale électrique à charbon. Des territoires tels que la région Aquitaine et son plan régional en faveur de l'économie circulaire, dévoilé à l'occasion de la conférence environnementale de 2013, ou encore la région Nord-Pas-de-Calais et le projet de « *Troisième Révolution industrielle* », démontrent la volonté des pouvoirs locaux de s'engager dans cette transition.

Pratiquée « *sans le savoir* » depuis des millénaires, l'économie circulaire (= économie séculaire) est une réalité polymorphe qui se développe sur les territoires, et a besoin maintenant d'avoir un cadre fiscal (direct et indirect), légal et de politiques locales qui facilitent son déploiement, mais aussi de travaux de recherche (sur les technologies, les business models, le financement, la sociologie, l'anthropologie...), d'innovation et de multiples projets entrepreneuriaux. C'est cet état de l'art que nous souhaitons vous présenter à travers le présent ouvrage. ♦

(1) D'après l'étude de l'Institut de l'économie circulaire « *Quel potentiel d'emplois pour une économie circulaire ?* » publiée en juin 2015, les métiers de l'économie circulaire emploieraient environ 600 000 personnes en France.

L'expérience d'Organic' Vallée

En quoi est-elle un exemple abouti d'économie circulaire ?

Le projet Organic' Vallée propose des solutions concrètes et innovantes pour la lutte contre le dérèglement climatique via l'évolution des pratiques agricoles sur les territoires.

L'un des initiateurs du projet, Jean-Luc Da Lozzo, explique qu'« Organic' Vallée permet de réduire les émissions directes via la mise en place de circuits courts (impact sur les émissions liées au transport) et d'une agriculture et d'un élevage durables (émissions réduites par rapport à l'agriculture intensive non biologique), les émissions indirectes liées aux déchets représentent selon la quantification du GIEC (2006) autour de 5 à 6 % des émissions totales de GES à effet de serre. Ces émissions sont souvent sous-estimées par les pouvoirs publics locaux et les quantifications au niveau local sont rares. »

Sur le plan économique, le projet Organic' Vallée montre concrètement qu'une zone d'agro-activités fondée sur le principe de l'économie circulaire est non seulement plus intense en travail (aspect quantitatif) mais qu'elle permet

de développer des emplois non délocalisables sur le territoire (aspect qualitatif). L'aspect spécifique d'Organic' Vallée, outre que ce système est nécessairement ouvert, est qu'il fonctionne désormais institutionnellement en tant que Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qu'il dispose de la maîtrise du foncier et qu'il va avoir recours au financement participatif : deux innovations économiques et sociales importantes qui lui permettent d'inclure l'ensemble des parties prenantes tout en ayant recours à un financement orienté vers un développement soutenable, créateur de richesses.

L'ÉCOSYSTÈME ORGANIC'VALLÉE - CLER VERTS EST UN MÉTABOLISME DE LA MATIÈRE ORGANIQUE VISANT À CRÉER DES CIRCUITS COURTS AUTOUR DU RECYCLAGE ET DES AGRO-ACTIVITÉS.

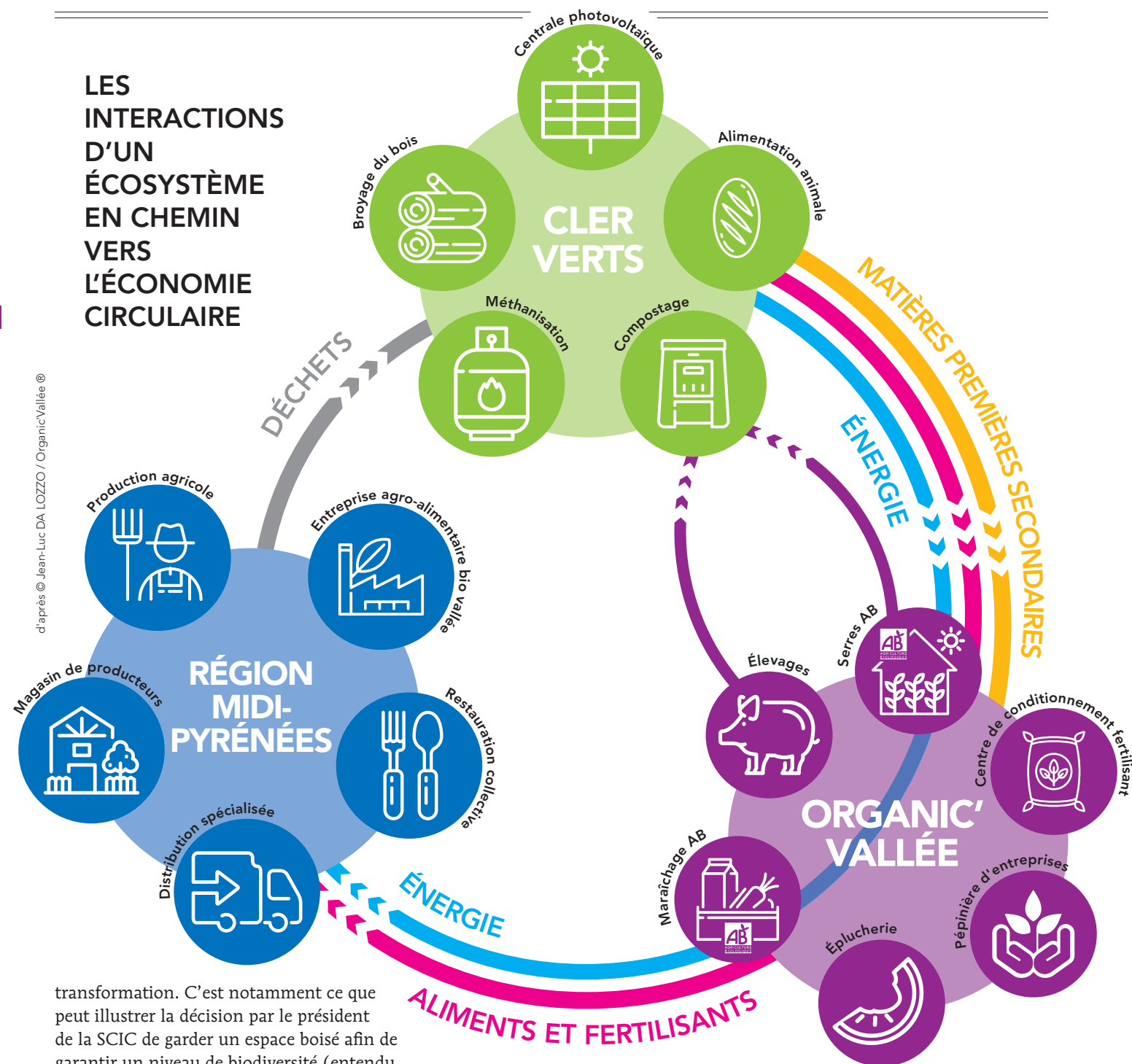
Les services éco-systémiques rendus par le projet dépasseraient sans doute – s'ils étaient estimés économiquement – le chiffre d'affaires total généré par les activités de production et de

Deux sites complémentaires

	CLER VERTS®	ORGANIC' VALLÉE®
Date de création	2003	2015
Dirigeants fondateurs	Gérard LANTA et Jean-Luc DA LOZZO	Jean-Luc DA LOZZO
Localisation	Bélesta-Lauragais à 35 km de Toulouse	Bélesta-Lauragais à 35 km de Toulouse
Nombre de collaborateurs	20	Prévisionnel : 100
Chiffre d'affaires annuel	(2015) : 3,3 M€	Prévisionnel : 7 M€
Production d'énergie	Centrale photovoltaïque sur bâtiment : 250 kWh (soit 10 fois la consommation de l'entreprise) Unité de méthanisation territoriale de déchets organiques en construction : 5 000 MWh (électrique) + 4 000 MWh (thermique)	
Superficie	9 hectares	55 hectares

LES INTERACTIONS D'UN ÉCOSYSTÈME EN CHEMIN VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

d'après © Jean-Luc DA LOZZO / Organic Vallée ®



transformation. C'est notamment ce que peut illustrer la décision par le président de la SCIC de garder un espace boisé afin de garantir un niveau de biodiversité (entendu comme nombre d'espèces par m²). Le rapport de l'IFEN en 2005 soulignait : « La forêt produit des biens et des services multiples. Certains, comme le bois, sont marchands, d'autres, comme la fourniture d'un espace de détente ou la protection des milieux et de la biodiversité, ne le sont généralement pas... Il est possible d'associer des valeurs monétaires à un grand nombre de services qui ne font pas l'objet de vente. On constate alors que les services non marchands de la forêt française ont une plus grande valeur que la production de bois. » La prise de conscience de ces services non marchands est essentielle au déploiement d'un aménagement territorial raisonné et visant à promouvoir l'économie circulaire. Les projets en économie circulaire,

et ici plus précisément le projet Organic' Vallée, sont reproductibles ailleurs, sur d'autres territoires, avec des adaptations contingentes aux caractéristiques sociales, environnementales, et économiques spécifiques aux territoires sur lesquels s'implantent des activités. De même, les valeurs de ces mêmes projets ne sont pas les mêmes selon les espaces dans lesquels ils s'inscrivent et selon les réseaux qu'ils tissent. La valeur du déploiement de l'économie circulaire, loin de pouvoir être estimée avec précision, nécessite ce que le rapport Chevassus-au-Louis (2009) appelle une « spatialisation des valeurs de référence ». En ce sens, l'économie circulaire hors sol n'existe pas. ♦

Seine-Eure

Monographie d'une stratégie de collectivité territoriale pour l'économie circulaire

La Communauté d'agglomération Seine-Eure regroupe 37 communes pour une population totale de 70 000 habitants. Cette collectivité

territoriale se distingue par sa stratégie pionnière d'économie circulaire composée à partir d'un tissu économique existant et d'une vision à l'avenir tournée vers une reconstruction industrielle permanente. Son tissu économique se caractérise par une forte intensité en travail et est organisé dans un espace relié aux circuits économiques nationaux et étrangers. Ces activités économiques fonctionnent grâce aux 30 000 emplois (dont 45 % sont industriels) répartis dans plus de 2 500 entreprises et 26 parcs et zones d'activités. Les investissements antérieurs et actuels permettent la présence de trois échangeurs autoroutiers, d'une gare SNCF et d'un port fluvial.

La Communauté d'agglomération se mobilise autour des principes de l'économie circulaire afin d'assurer l'émergence et la consolidation d'un nouveau cycle industriel propice à l'emploi. Pour ce faire, elle utilise un outil principal : le foncier. Les 1 180 hectares existants et l'aménagement en cours de 150 hectares supplémentaires à l'horizon 2018 dans deux nouveaux éco-parcs offrent des conditions privilégiées à la mise en place d'une écologie industrielle (ou symbioses interentreprises). Les éco-parcs fonctionnent notamment grâce au recyclage des eaux

usées, limitant la pression sur les ressources en eau du territoire. D'autres instruments sont utilisés : production de compost à partir de boues de station d'épuration et de déchets verts, réseau de chaleur bois dans l'une des principales communes, production d'énergie à partir de l'hydraulique (20 % des besoins), etc. En 2012, la collectivité territoriale a été labellisée Cit'ergie puis « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en 2015. Elle élabore actuellement un Schéma directeur des énergies renouvelables. Il est par ailleurs programmé la création d'une Plateforme de rénovation énergétique⁽²⁾, baptisée Maison de la rénovation Seine-Eure, qui ouvrira en avril 2016 et le lancement du Programme national de synergies inter-entreprises⁽³⁾. Ces projets rappellent que toute transition d'un modèle économique implique des évolutions technologiques, mais aussi des modifications institutionnelles (« gouvernance » de l'énergie, organisation du foncier, etc.) qui sont nécessaires pour en tirer profit. ♦

(1) Site d'information sur le label Cit'ergie : <http://www.citergie.ademe.fr/>

(2) Les plateformes de rénovation énergétique constituent un service public de la performance énergétique de l'habitat. Elles assurent l'accompagnement des particuliers qui souhaitent diminuer la consommation énergétique de leur logement et complètent le dispositif des Points rénovation info service (PRIS) ; plus d'informations : <http://www.ademe.fr>

(3) Site d'information sur le Programme national de synergies inter-entreprises : <http://pnsi.fr/>

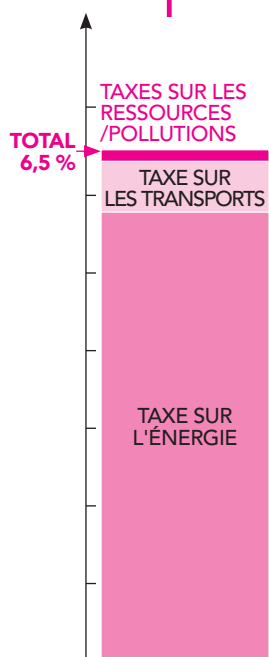
CYCLES ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE



Le dispositif Cit'ergie⁽¹⁾ s'adresse aux collectivités (communes et intercommunalités) qui souhaitent faire reconnaître la qualité de leur politique énergie climat. Basé sur le principe d'une labellisation, il récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergie climat de la collectivité et ses actions en découlant.

Les effets géographiques de l'économie circulaire

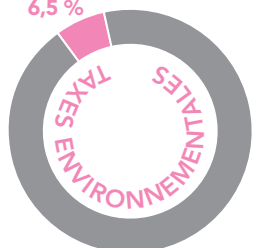
Interview d'Anders Wijkman, co-président du Club de Rome



LA PART DES TAXES ENVIRONNEMENTALES DANS L'UE EN 2011 D'APRÈS LE CLUB DE ROME.

Source : Eurostat

6,5 %



Pensez-vous que la voie d'un découplage entre activité économique et empreinte carbone est possible dans les pays développés ?

Cela n'est pas seulement possible, mais déjà en train de se produire dans certains pays. J'en veux pour preuve les Pays-Bas qui ont diminué de manière significative leur intensité carbone. De même, si on regarde de près la Suède et l'Espagne, la réduction des émissions de carbone a été plus que proportionnelle au ralentissement de l'activité économique. Autrement dit, ces trois pays sont entrés dans une voie de découplage absolu.

Nous travaillons actuellement sur les rapports entre économie circulaire et territoire, pouvez-vous nous apporter votre point de vue à ce sujet ?

Le dernier rapport du Club de Rome⁽¹⁾, *L'économie circulaire et ses bénéfices sociétaux*, a confirmé ce que d'autres études et rapports ont aussi confirmé, qu'une économie qui souhaite favoriser le réemploi et le recyclage des matériaux est par essence plus tournée vers une quantité accrue de travailleurs qu'une économie linéaire. À l'inverse, les secteurs de l'extraction et de la production de masse ont pu connaître un tel essor grâce à une robotisation croissante de leurs activités.

Mais notre rapport a surtout permis de montrer que les effets de l'économie circulaire n'étaient pas seulement macro-économiques mais géographiques. En effet, l'économie circulaire permet de réduire les inégalités territoriales d'accès à l'emploi. La mise en place d'une économie

circulaire demande donc à tous les territoires de se saisir du sujet et d'agir en ce sens.

Une autre partie importante de votre rapport est la mise en cause argumentée de la taxation sur le travail, pourquoi souhaitez-vous une nouvelle fiscalité ?

La fiscalité dans les pays industrialisés est dominée par les impôts sur le travail, et les taxes sur l'utilisation de matière première sont quant à elles très faibles. Or cette fiscalité n'est pas favorable au développement de l'économie circulaire, car il s'agit, dans le nouveau paradigme de développement que nous défendons, de promouvoir la sobriété dans l'utilisation des ressources, les émissions de gaz à effet de serre et le bien-être des populations. Alors que 50 % des recettes fiscales des États membres de l'Union européenne proviennent de la taxation sur le travail, seulement 6 % sont la résultante de taxes environnementales, qui ne s'appliquent d'ailleurs qu'indirectement aux ressources naturelles, puisqu'elles taxent surtout la consommation énergétique et les transports. Si on ajoute à ce constat le fait que la part des taxes environnementales a diminué par rapport aux impôts et aux cotisations sociales, on devient convaincu de la nécessité d'un changement de paradigme à la fois sur les plans économique et politique, qui sont inséparables. ♦

(1) Anders Wijkman, Kristian Skanberg, « L'économie circulaire et ses bénéfices sociétaux », Club de Rome, 2015. Lien de téléchargement : <http://www.clubofrome.org/cms/wp-content/uploads/2015/10/The-Circular-Economy-and-Benefits-for-Society-FR.pdf>



Politiques locales de l'économie circulaire

L'exemple du SMICVAL

Le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation (SMICVAL) du Libournais Haute-Gironde opère sur 141 communes groupées dans 10 intercommunalités, avec une population de 200 000 habitants.

Son président, Alain Marois, considère le rôle du syndicat comme « acteur de développement économique et social du territoire », et souhaite « ne pas laisser de dettes économiques, sociales ou environnementales » aux générations futures. Les politiques de prévention et de gestion multifilières ont permis une réduction de 13 % des ordures ménagères en 5 ans, un taux de recyclage de 49 %. Les démarches qualités sont reconnus par une certification ISO14001 et le compost « utilisable en agriculture biologique ».

L'impact sur l'emploi de la stratégie du SMICVAL de développement de l'économie circulaire est réel et se traduit par la prévision d'une création de 150 emplois d'ici 2018. Éric Buffo, directeur du développement, souligne ainsi que 10 000 tonnes de déchets enfouies ne créent qu'1 équivalent temps plein (ETP), alors que, utilisées selon les principes de l'économie circulaire, 10 000 tonnes représentent 10 ETP en recyclage et 100 ETP en réemploi.

La gouvernance inclusive des organisations est fondamentale. Éric Buffo distingue quatre types de cloisonnements qui freinent une stratégie territoriale pour l'économie circulaire :

- entre professionnels ;
- entre producteurs de déchets et utilisateurs de ressources ;
- entre collectivités (compétences différentes) ;
- entre les différents types d'acteurs.



Facilitant les interactions marchandes et non-marchandes sur le territoire, le SMICVAL permet des économies d'échelles inter-entreprises. Les liens ainsi créés profitent à la compétitivité des entreprises, à l'emploi, à la préservation des ressources et à la maîtrise des dépenses publiques.



La nécessaire adaptation du projet au territoire

Le rôle de l'informel et des savoir-faire locaux de Dakar, avec l'ARENE

LA VALORISATION DU TYPHA



Collecte de typha sur le fleuve Sénégal par des membres du projet Papyrus, Centre d'étude recherche-action pour le développement de la zone soudano-sahélienne



ÉNERGIE PAR COMBUSTION



ISOLATION DES HABITATIONS

L'exemple de la coopération entre l'ARENE et la région de Dakar au Sénégal dans le cadre d'une coopération décentralisée avec l'Île-de-France ouvre de nombreuses perspectives sur

l'économie circulaire. L'un des points fondamentaux est le rôle du secteur informel dans la mise en place de stratégies territoriales adaptées au Sénégal, et plus généralement dans les pays en développement. Le secteur informel y joue en effet un rôle considérable, étant donné qu'au moins « 1 % de la population urbaine de ces pays, soit au moins 15 millions de personnes, vivent de la récupération de matières recyclables à partir de déchets dans les rues ou dans des décharges à ciel ouvert »⁽¹⁾. Dans la région de Dakar, il a ainsi été établi que le secteur informel est dominé par le secteur de l'habitat, la mécanique, la pêche, l'agriculture, la récupération et le recyclage. Toute stratégie d'économie circulaire doit ainsi prendre en compte l'objectif capital de réduction de la pauvreté, essentiel dans le défi environnemental. L'ambition géographique de l'économie circulaire, présentée par Anders Wijkman, se retrouve aussi et peut-être avec plus d'acuité encore dans les pays en développement. Les activités économiques y sont largement concentrées dans les capitales, et Denis Dangaix, de l'ARENE Île-de-France, observe que « 80 % des industries du Sénégal sont concentrées à Dakar ».

Se posent alors les questions suivantes : Qui bénéficie de l'exploitation d'une ressource naturelle, et qui en supporte les coûts ? Comment faire en sorte qu'elle soit plus équitable sans freiner le

développement ?

La coopération décentralisée entre la région de Dakar et la région Île-de-France a été commencée en 1996. Elle a pour projet phare le Plan climat territorial intégré, qui inclut, entre autres, la lutte contre les conséquences du changement climatique et la recherche d'une meilleure efficacité énergétique des bâtiments. L'approche retenue est celle de l'intégration des entreprises au sein d'un espace politique de concertation et la mobilisation des savoir-faire locaux, afin de ne pas fragiliser les liens sociaux existants tout en assurant un développement territorial soutenable, qui prend en compte les caractéristiques de la région. À partir de ce qui était considéré comme une plante invasive (le typha), des expérimentations ont été menées et ont abouti à la création d'une valorisation matière (pour l'isolation) et énergétique (comme combustible) du typha par des entreprises présentes sur place. La coopération décentralisée a ainsi joué son rôle de mise en partage des bonnes pratiques. De ce point de vue, l'approche est en économie circulaire : elle vise à assurer un développement dans lequel les déchets sont valorisés ou grandement limités dans le cadre de l'intérêt des producteurs locaux. ♦

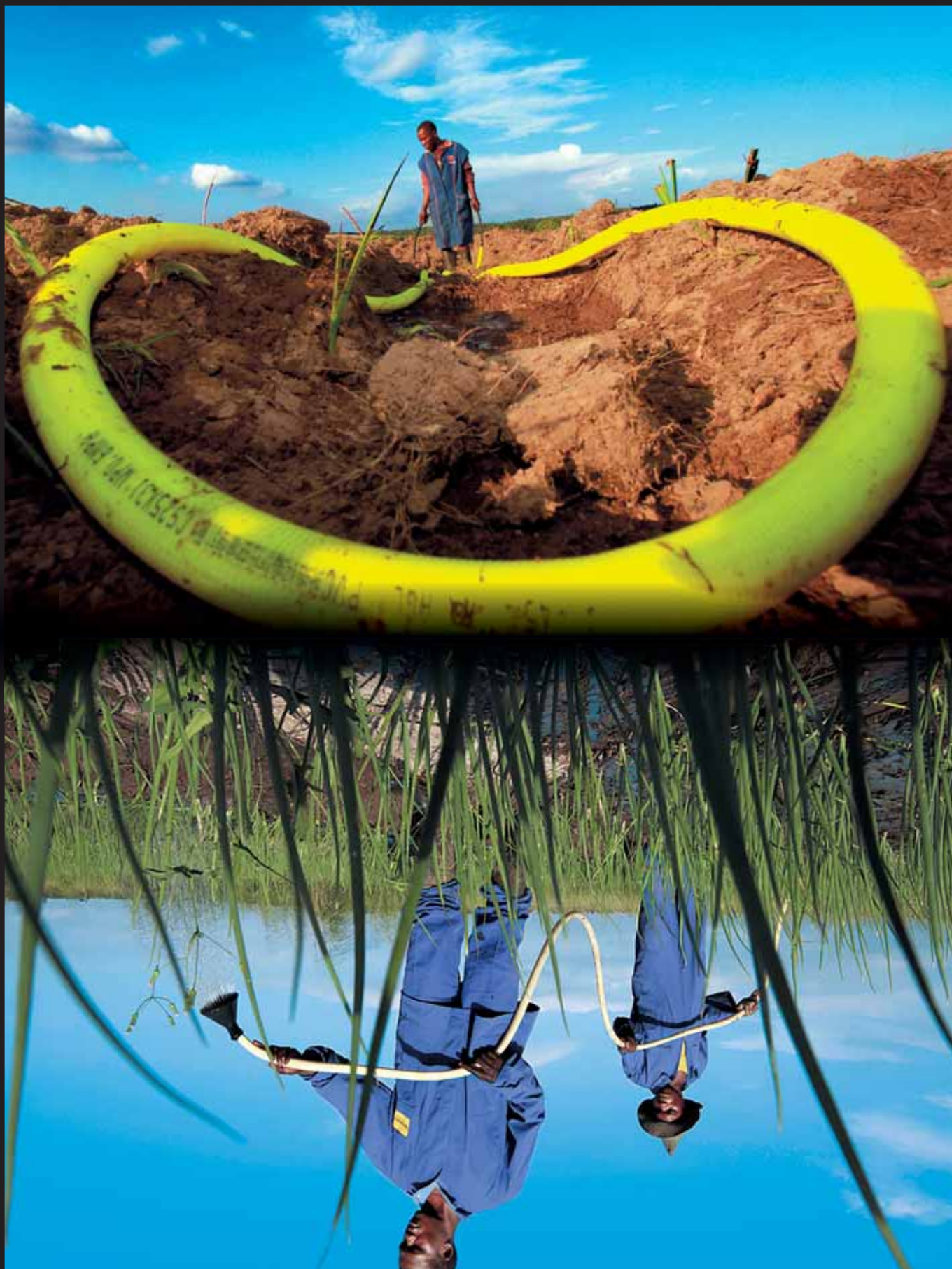
(1) Martin Medina, 2008, "The informal recycling sector in developing countries: Organizing waste pickers to enhance their impact", cité par Rémy Le Moigne, "Can emerging countries benefit from the circular economy ?", Circulatenews.org http://circulatenews.org/2015/09/can-emerging-countries-benefit-from-the-circular-economy/#_ftn6

Portfolio

Le monde allant vers sa libre détermination ?
Tours Magenta, Nouméa
© Fred Payet



Un monde à l'envers ?





Détecter, identifier, analyser, fertiliser

4 mots-clés pour la coopération décentralisée autour de l'économie circulaire

L'économie circulaire ne se décrète pas sur un territoire, elle ne s'y instaure pas non plus spontanément. Économie séculaire, elle résulte d'une concordance de pratiques pertinentes, de savoir-faire et d'un creuset de circonstances favorables. C'est un substrat fertile et fragile, un mode de fonctionnement intuitif et opérationnel, et un équilibre à optimiser. Pour ceci, quatre mots-clés : détecter, identifier, analyser et fertiliser.

1^{ER} TEMPS : DÉTECTER

Il s'agit ici de trouver, non seulement un potentiel d'économie circulaire, mais également des initiatives, exemples ou prototypes qui en attestent de la véracité. Ainsi, telle autorité portuaire, ayant identifié des pratiques de valorisation des carapaces et chairs perdues de crustacés, va encourager la production d'huile de poisson, là où une autre autorité portuaire, soumise au même gisement, y verra seulement un coproduit malodorant à évacuer. De là en découleront deux énoncés complètement distincts de problématiques similaires, et donc deux détectations fortement différenciées de réalités comparables, et au final, deux schémas de développement humain, économique et territorial différents.

Il n'existe ni vision standardisée d'une détection opérationnelle de l'économie circulaire, ni approche générique qui permettrait de traiter le sujet de manière satisfaisante. On constate néanmoins quelques similitudes entre pratiques ayant réussi. En particulier, l'identification territorialisée des flux matières, les relations commerciales et relations de travail facilitent grandement la détection des

potentiels. De même, la détection de pratiques informelles mais parfois ancestrales, l'analyse des rapports de pouvoirs autour de la propriété du sol, des flux d'argent, du rapport au travail et à la matière facilitent l'élaboration de schémas de détection pertinents.

Les conseils de quartiers, budgets participatifs, collectes citoyennes, comme l'analyse des flux logistiques sur un territoire, sont autant d'outils précieux contribuant à cette détection.

2^E TEMPS - IDENTIFIER

Ayant identifié un potentiel ou une pratique avérée, ce temps facilite simultanément la qualification, la quantification et la reproduction de cette pratique. On en décrira la valeur d'utilité, les éventuels risques associés, pour en documenter la pertinence et l'attractivité. Cet exercice qui, pour les entreprises et organisations territoriales, est facilité par les normes ISO 26000, reste compliqué et apprenant à l'échelle du territoire.

Des démarches très innovantes existent néanmoins. Ainsi, la région Nord-Pas-de-Calais a travaillé amplement sur le potentiel du territoire, à la fois autour du penseur Jeremy Rifkin et des entrepreneurs du Nord, sans barrière entre l'économie sociale, l'économie de proximité et les locomotives de l'économie régionale. D'autres, comme la Ville de Paris, proposent des concours, appels à projets, conférences et événements festifs pour régulièrement accélérer l'identification d'initiatives émergentes, et les mettre en réseau. Une telle démarche construit de la transversalité et permet de faire système, en croisant les potentiels sectoriels : alimentation, énergie, économie de la fonctionnalité...

3^E TEMPS : ANALYSER

Cette phase doit à la fois permettre d'évaluer la maturité d'une démarche d'économie circulaire, mais également sa capacité à être reproduite ou adaptée plus largement, et de créer de la valeur sur les territoires. Les institutions pionnières ont réussi en croisant les compétences issues de la maîtrise du risque, de l'ingénierie financière, de la gestion de projet. On citera en particulier des structures de gouvernance et de benchmarking comme les instituts (de l'économie circulaire, de la ville durable...), des structures prospectives et de débat comme les think-tanks, le learning lab en transition de la ville de Dunkerque, le Land of African Business, mais également des méthodes comme les modèles de capacité et de maturité (*capability & maturity models* issus de la Nasa, mais également les *Technology Readiness Level* du Département d'État américain). Aucun modèle ne semble prendre réellement l'avantage. L'approche se construit en marchant.

4^E TEMPS : FERTILISER

Le déploiement de l'économie circulaire est souvent confronté à des questions de moyens, de mode opératoire, nécessitant d'identifier des solutions de rupture. La vision à long terme, souvent convaincante, est confrontée au diktat financier et doit aider à mettre en place des initiatives vouées au succès, mais également à assurer les conditions de leur déploiement et de leur succès rapide.

Certaines solutions de transition écologique, en particulier autour de la mobilité partagée, ont des seuils critiques en dessous desquels tout déploiement est inefficace et voué à l'échec. C'est en particulier le cas des dispositifs de véhicules ou vélos partagés, pour lesquels le système va périr en deçà d'une certaine masse critique, et se développer et rencontrer très rapidement son public si ces seuils sont franchis. De même, une innovation trop sectorisée peut générer à la fois des frustrations et effets de ghetto, et être sous-optimisée économiquement. C'est, par exemple, parfois le cas dans le secteur du recyclage et de la valorisation du verre, où ceux qui atteignent les meilleurs résultats, comme par exemple les collecteurs de la région La Réunion, le font par une démarche accessible à tous, qui associe à la fois les enseignes et les acteurs de l'économie informelle, en fournissant une possibilité simple de participation au précaire comme un dispositif

structuré pour l'entrepreneur de taille conséquente.

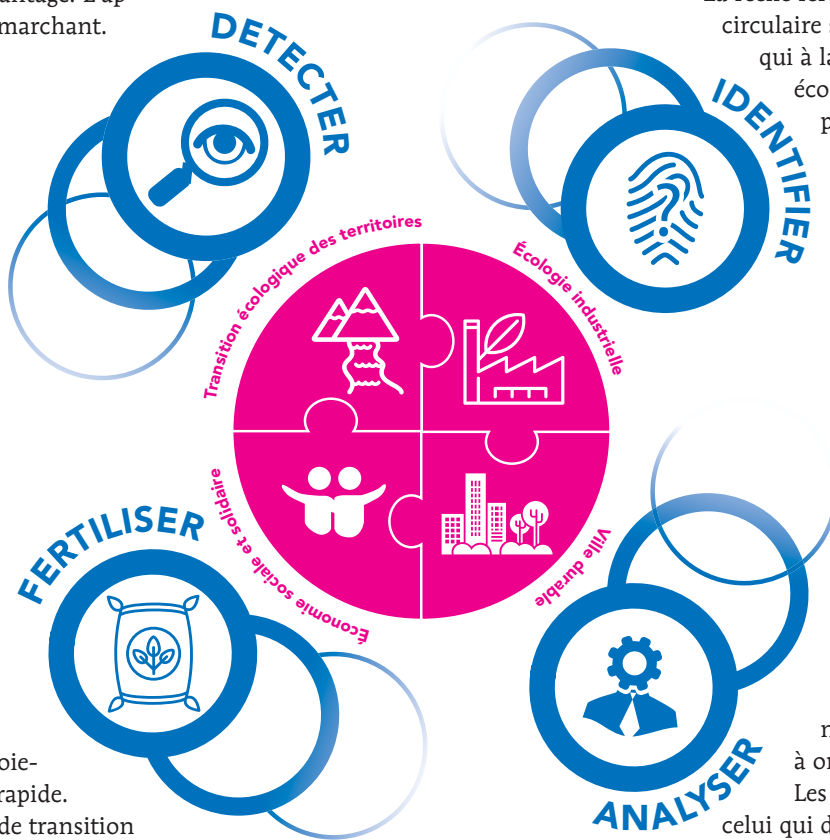
La fertilisation doit également prendre en compte la possibilité, pour chaque acteur du territoire, de s'approprier la démarche, d'éventuellement l'ajuster, la reproduire ou de la déformer en l'optimisant, pour la faire sienne tout en contribuant à une coconstruction globale qui optimise l'usage des ressources et maximise le travail et le bien-être sur le territoire. Tout un programme...

VERS LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE 3.0

Ainsi, les 4 étapes précédemment décrites, détecter, identifier, analyser, fertiliser sont à la fois quatre étapes itératives d'un cycle de progrès, et doivent être vécues comme constitutive d'une approche itérative d'amélioration continue, qu'il est possible de reproduire à différentes échelles, et dont chaque cycle apportera son lot d'innovation.

La réelle fertilisation de l'économie circulaire sur un territoire est celle qui à la fois générera ses propres écosystèmes, s'inspirera d'expériences très lointaines autant qu'elle saura mettre en avant des savoir-faire ultra-spécifiques localement, et alignera les triples créations de valeur économique, sociétale et écologique. Les *serious games*, la simulation, la démocratie participative, la coconstruction et le crowdfunding sont autant d'outils accélérateurs pour cette démarche, qu'une monnaie dédiée peut contribuer à orienter.

Les règles du jeu évoluent : celui qui détient le pouvoir n'est plus nécessairement hiérarchique ni contrôlant l'information, mais c'est celui qui permet aux boucles de l'économie circulaire de s'accélérer et de s'interconnecter, qui est au cœur de la coconstruction. Il possède souvent peu d'actif tangible, mais énormément d'influence de mise en réseau, et se valorise par la mise en commun des contributions individuelles... ce qui met en débat la question de la gouvernance, de la propriété et de la pérennité des communs. Cette dynamique vertueuse fait de son mieux pour répondre à une seule question : « comment vivre au mieux des intérêts de la planète sans mettre à risque le capital », comme le répétait à l'envi le commandant Jacques-Yves Cousteau, dès les années 1970. ♦



Les monnaies au service de la transition

La Vieille Bourse de Lille, enclose de 24 maisons identiques, est aujourd'hui un lieu d'échanges de livres.
Légende © GCFT

Le rôle du financement de l'économie circulaire

Cet article a été élaboré suite à une interview de Michel Aglietta par la mission Levy, en novembre 2015.

L'économie circulaire apparaît comme une critique de la division du travail et une remise en cause du modèle dominant du fractionnement des chaînes de valeurs qui lui est associé. Ces divisions, alimentées et transformées par la financiarisation de l'économie

rendue possible par les technologies de

l'information et de la communication, ont modifié les flux monétaires et le système des prix. Depuis la crise,

l'investissement productif des entreprises a fléchi dans tous les pays avancés. En Europe il était en 2014 de 20% inférieur au niveau qu'il aurait eu si le rythme d'avant-crise avait été maintenu ou rattrapé.

En même temps les gains de productivité ont sérieusement baissé, voire se sont

annulés. Pourtant, partout les entreprises ont un autofinancement très abondant et employé dans des activités financières: distribution de dividendes, rachats d'actions, fusions et acquisitions, placements dans les pays émergents. En somme les grandes entreprises se comportent comme des banques d'affaires. Le principal outil pour dominer la finance est la monnaie et, plus particulièrement, la création d'une monnaie internationale de référence avec un système institutionnel associé (par exemple en faisant des droits de tirages spéciaux (DTS) une liquidité supérieure au niveau international)⁽¹⁾.



« L'économie circulaire peut donner une impulsion aux monnaies locales en ce qu'elle incite à développer la fonction de moyen d'échange en densifiant les transactions réciproques dans un territoire. Une plus grande vélocité de la monnaie peut accroître l'activité économique sur la base de flux de biens et services produits et consommés localement. » Michel Aglietta





EXEMPLES DE MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

Le WIR : monnaie fondante d'échange et de crédit	Le WIR est une monnaie émise par la Banque suisse WIR, sans but lucratif et fondée en 1934. Cette monnaie fondante est échangée entre plusieurs milliers d'entreprises suisses. La Banque WIR accorde des prêts à des taux bas relativement aux taux moyens des autres banques traditionnelles. Le WIR permet donc à la fois de favoriser le commerce entre entreprises suisses adhérentes et d'accroître l'investissement.
Le sol-violette : monnaie locale et citoyenne	Le sol-violette est une monnaie complémentaire citoyenne et locale créée en 2007, qui regroupe 2 000 adhérents, 197 prestataires, 1 collectivité, 2 banques éthiques, 4 maisons de chômeurs, 1 lycée, 3 groupes de quartier et une trentaine de bénévoles. Monnaie fondante, le sol-violette entend participer au soutien et développement de l'économie locale et solidaire. Elle fait partie du mouvement Sol au niveau national.
Le bitcoin : crypto-monnaie numérique	Le bitcoin est une monnaie électronique conçue en 2009 et créée en dehors de tout champ étatique. Elle repose sur un système décentralisé dans lequel la génération de la monnaie dépend du déchiffrement de ses propres transactions. Le bitcoin est promu, standardisé et protégé par la fondation Bitcoin.
« La somme que chaque billet représente diminue périodiquement : la monnaie franche perd chaque semaine un millième ou chaque mois un demi-pourcent de son pouvoir de paiement initial. » Silvio Gesell, économiste à l'origine du concept de « monnaie franche » ou monnaie fondante.	

La critique de l'économie linéaire devient de plus en plus audible avec l'aggravation de la crise écologique planétaire, mais aussi des problèmes économiques auxquels quasiment tous les pays font face. Ces problèmes économiques sont de plusieurs sortes, et se traduisent par une contraction récente du commerce international relativement au produit intérieur brut⁽²⁾. D'une part, l'économie chinoise se restructure dans la direction d'un développement soutenable, tournée avant tout vers sa propre consommation intérieure qui ne cesse de croître avec la montée de la classe moyenne. D'autre part, les effets conjugués de la crise de 2008, de la stagnation séculaire du monde occidental et du problème de la déflation mondiale rendent les activités économiques très fragiles avec une baisse générale des seuils de rentabilité, rencontrée même aux États-Unis. Ces deux principales dynamiques favorisent l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et principes de gouvernance, qui ne sont pas tournés vers la satisfaction et l'attraction d'actionnaires à court terme. Il est ainsi frappant de voir que le pays qui arrive le mieux à dominer la division du travail, c'est-à-dire l'Allemagne, est resté dans un cadre de circularité suffisamment forte, ayant intégré l'Est dans des circuits économiques (Allemagne de l'Est, Pologne et pays limitrophes) de manière extrêmement organique.

La monnaie a aussi un rôle à jouer dans le financement de la transition de notre système économique, car c'est la composante fonda-

mentale de l'investissement. Si l'on comprend la monnaie comme Marx, c'est-à-dire comme l'institution la plus fondamentale de la société, on considère l'acte de paiement non pas comme l'échange de deux valeurs, mais comme ce qui donne une valeur monétaire à un objet. C'est à partir de cette réflexion que le projet des monnaies complémentaires au service de l'économie circulaire surgit. Les projets d'économie circulaire se définissent notamment comme un ensemble d'activités sociales organisées au sein de communautés. L'enjeu pour financer la systématisation de l'économie circulaire est de passer à un nouveau type de monnaie complémentaire, cette fois gouvernée et régulée par les autorités publiques locales.♦

(1) Le DTS est un « actif de réserve international » créé par le FMI et destiné à venir compléter les réserves de change officielles de ses pays membres.

(2) Michel Aglietta a publié au CEPII en décembre 2015 un papier détaillant ce point.

Michel Aglietta, Virginie Coudert, « Les cycles de l'endettement, le dollar et l'économie mondiale », décembre 2015. <http://www.cepii.fr/CEPII/fr/publications/lettre/abstract.asp?NoDoc=8512>



Incarnons l'hypothèse de l'économie circulaire ?

À tout le moins, épousons... sa trajectoire

L'expérimentation d'une économie circulaire est réalisée un peu partout dans le monde, parfois pilotée à des échelles d'espaces considérables, comme en Chine^{(1) (2)}, ou ailleurs à l'échelle de quelques dizaines d'hectares.

Cette expérimentation peut répondre aux interrogations et aux décisions de la lutte contre le dérèglement climatique, mais aussi répondre aux interrogations sur les inégalités de développement au sein d'un monde qui n'a jamais été aussi multipolaire depuis un siècle.

Sous l'angle des modes de développement, elle pourrait répondre plus largement à la crise « séculaire » du néo-libéralisme (abordée par Michel Aglietta, 2015), et d'un productivisme en bout de course sur le plan environnemental.

LA PERSPECTIVE

La transition énergétique constitue l'une des conditions essentielles requises pour assurer une trajectoire soutenable. Les réformes à apporter ne sont pas seulement sectorielles, ni rangées dans l'attente d'un progrès technique qui tarde à changer la donne. C'est en adéquation avec le fonctionnement des écosystèmes, dans la limite de leurs capacités régénératives, que ces mesures doivent opérer. La transition énergétique effectuerait ainsi sa mue vers une transition écologique profonde, protégeant non seulement le climat, mais également les peuples et espèces qui l'habitent.

L'EXPÉRIMENTATION

Nous observons des projets en de nombreux

endroits, par exemple à Pékin ou Shanghai⁽³⁾ au sein d'une économie socialiste de marché, mais aussi dans des économies concurrentielles, en France, près de Revel (cf. projet « *Organic' Vallée* » présenté pages 6 et 7), ou encore à Managua, capitale du Nicaragua (décharge d'ordures ménagères de Churuca, présenté page 20), comme au Sénégal à Dakar (Plan climat)...

Ces expérimentations peuvent n'être que ponctuelles, voire éphémères — certaines s'inscrivent dans les démarches des Agendas 21 ou sont consolidées dans des plans locaux d'adaptation et d'atténuation du dérèglement climatique. Notre conviction est qu'elles pourraient tout aussi bien constituer un épisode décisif, dans la bien plus « *longue durée* » de la « *civilisation matérielle*⁽⁴⁾ » et du capitalisme⁽⁵⁾. À travers elles, l'économie « *circulaire* » pourrait ainsi être interprétée dans une optique épistémologique, écologique, économique et politique, comme une tentative de réponse, afin de réguler, sinon de renverser, les normes d'un modèle aveugle à la dégradation du progrès social et des écosystèmes. Notre volonté est d'illustrer cet épisode, en même temps que d'y apporter des éléments de conceptualisation.

La perspective de l'expérimentation d'une économie circulaire soutiendrait alors un véritable corps de pensée, orienté vers une sorte de raison pratique, alors « *incarnée* » dans des choix décisifs socio-politiques très concrets, éventuellement aptes à établir un jour un nouveau mode de production, de consommation et d'échange.

LA TRAJECTOIRE

« *Incarné* » l'économie circulaire ? À tout le moins en épouser la trajectoire. Celle-ci, d'une part, se confronte à la thermodynamique qui, parmi d'autres raisons, rend impossible de faire du système économique un système fermé autosuffisant en matières premières secondaires et, d'autre part, interroge l'aptitude des sciences sociales et des politiques publiques à formaliser un nouveau modèle économique et social. Comment alors donner sens à cette trajectoire, qui traverse aujourd'hui devant nous tant d'espaces, de lieux et animent les êtres qui en retour lui donnent vie ? Aucun travail n'en énonce encore aujourd'hui les lignes fondamentales. Notre volonté ici est donc d'abord de favoriser un dialogue des disciplines indispensables pour incarner l'économie circulaire, en l'alimentant par de la connaissance empirique, en le connectant à l'action.

« Le vrai dualisme alors apparaît avec l'absence d'autrui : que se passe-t-il dans ce cas pour le champ perceptif ? Est-il structuré d'après d'autres catégories ? ou, au contraire, s'ouvre-t-il sur une matière très spéciale, nous faisant pénétrer dans un informel particulier ? Voilà l'aventure de Robinson. »

Michel Tournier, dans l'ouvrage "Vendredi ou les limbes du Pacifique"



Vincent Aurez, Walter Stahel, et al., « L'économie circulaire : une trajectoire dans la lutte contre le dérèglement climatique », Paris, Institut de l'économie circulaire / Ernst & Young, 2015.

« En 2015, nous avons consommé dès août plus que ce que la Terre peut régénérer en une seule année (...) les besoins de l'humanité en ressources naturelles dépassent la production de la biosphère, ou capacité régénératrice. Un tel dépassement conduit à une érosion du capital naturel qui est la base de toute vie. (...). L'économie circulaire apporte un élément de réponse en éclairant le rôle majeur des enchevêtrements (les flux d'énergie et de matière doivent être réinsérés dans la gouvernance des territoires et la planification urbaine) et de l'organisation territoriale (...). Une planification territoriale incluant une "gouvernance des flux" selon les principes de l'économie circulaire apparaît ainsi comme une nécessité fondamentale pour les plans et schémas territoriaux des pouvoirs locaux. Elle s'inscrit dans un mouvement endogène aux territoires où planification, budgétisation, exécution et contrôle sont devenus les lignes structurelles de leurs actions dans le domaine du développement durable. »

L'Institut de l'économie circulaire recommande la mise en place, au niveau local et régional, de structures de suivi ad hoc, intégrant les enjeux fiscaux, de financement et de reporting, afin d'assurer une information et un partage pertinents entre les différents niveaux d'organisation, et de fournir aux États les informations pertinentes sur l'efficacité des politiques.

LE RÔLE DE L'INFORMEL

Les politiques économiques néoclassiques se heurtent à la généralisation de « l'informel », zone de « non-économie, marché et contre-marché⁽⁶⁾ ». Dans les pays en voie de développement (PED) et les pays les moins avancés (PMA), l'économie informelle représenterait 40 % du PIB africain, 89,4 % de l'emploi au Cameroun en 2005, de 35 à 38 % au Chili, 56 % au Pérou, etc⁽⁷⁾. Au sein même de certains pays développés, à la faveur de la crise, l'emploi informel est bien présent ou fait massivement irruption, notamment sous la forme d'emplois précaires ou de recettes fiscales non perçues.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Adaptation ? Nouvelle économie ? Nouvelles formes de régulation ? Nouveau vocabulaire ? La « scène » de l'économie circulaire pourrait être conceptuellement entendue, en tant que processus intégratif, alternatif, applicable à tous les « acteurs » et à tous niveaux d'organisation socio-économiques et écologiques, avec l'objectif de restituer au mieux les matières premières utilisées aux cycles naturels de la vie et au sein du mode de production, de consommation et d'échange. L'économie circulaire est une « réponse organisationnelle » à la crise environnementale globale, d'aucuns diraient un « paradigme ». Cela signifie, simultanément, une aptitude à maîtriser la production énergétique, à réduire, réutiliser et à recycler (les 3 R) les flux-matières dans le cadre de politiques socio-économiques territoriales urbaines et rurales appropriées.

Mais comment faire ? Tout de suite ? C'est douteux. Il est difficile de tirer des enseignements prématurés des reconfigurations économiques et géopolitiques. La visibilité se confronte à la volatilité à court terme des prix et des fluctuations de stratégies politiques. Sans doute les réponses se réaliseront d'abord entre les lignes, au sein d'engagements personnels et de groupements ainsi que d'actions locales aux approches gradualistes, pour répondre à ces interrogations et constitueront ainsi les courbes d'une trajectoire de l'économie circulaire.

LES LEVIERS

Des leviers fonctionnent déjà, d'autres doivent être actionnés. L'orientation générale de leur manœuvre agit encore d'une façon dispersée : le levier de la recherche scientifique fondamentale et appliquée ; le levier de l'économie politique ; le levier des outils de financements (dont les monnaies complémentaires présentées en pages 16 et 17) ; et bien sûr, le levier fondamental de la culture. La prise en

considération active et appuyée de ces différents leviers porterait peut-être, en elle-même, une sorte de trousseau de clés, pour agir vers une civilisation écologique, plus équitable et porteuse de développement humain ? ♦

(1) Jean-Claude Lévy, « Économie circulaire : urgence écologique (Monde en transe, Chine en transit) », éditions des Ponts et Chaussées, Paris, nov. 2009.

(2) Vincent Aurez, Jean-Claude Lévy, « Économie circulaire, écologie et reconstruction industrielle ? », CNCD, 2013.

(3) Gabrielle Desarnaud, Vincent Aurez, Jean-Claude Lévy, « Shanghai et son port : une co-évolution énergétique et urbaine », in « Économie circulaire et systèmes industriels-portuaires », Les Océanides, 2015.

(4) Marc Bloch, « Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien », Paris, Armand Colin, 1949.

(5) Fernand Braudel, « Civilisation matérielle et capitalisme », tome 2, Paris, Armand Colin, 1967.

(6) (Ibid : Braudel)

(7) « AFD - L'Économie informelle dans les PED, conférences et séminaires », n° 6, Paris, AFD, 2012.



NICARAGUA : LA CHURECA, émergence de l'économie circulaire

La Chureca, c'était encore très récemment une décharge d'ordures principalement ménagères, où 1 500 personnes faisaient « leur » économie circulaire sur l'une des décharges à ciel ouvert les plus grandes d'Amérique latine s'étendant sur 42 hectares. Le journal espagnol « Interviú », dans un concours mondial organisé en 2007, la classait parmi les 20 horreurs du monde. Ici on voyait plus de 300 enfants qui vivaient sur le site parmi les ordures du recyclage, parmi les cochons et les vautours. On l'appelait la « chureca »... Avec l'aide de la coopération espagnole, la transformation a consisté à garder le modèle économique en l'améliorant avec les mêmes personnes, désormais logées dans des logements sociaux à proximité, avec une école, un centre de développement infantile, un centre de soin, un commissariat, un parc. Une immense usine de traitement et de recyclage a vu le jour, créant 2 000 emplois et traitant 800 tonnes de déchets par jour, et permettant de traiter et de revendre une partie de ceux-ci. Ce projet devrait bientôt être prolongé par la construction d'une usine pour récupérer le gaz méthane de la fermentation des produits organiques. L'usine traitera le verre, le plastique, le papier, le carton, les métaux, notamment 60 % des ordures reçues, qui sont des matières organiques. Ce projet a redonné dignité à des familles entières qui récupéraient sur les ordures de Managua le peu de moyens pour leur subsistance.

Antoine JOLY (ex-ambassadeur au Nicaragua, aujourd'hui ambassadeur chargé de la coopération et des partenariats dans le domaine des mobilités internationales).

Portfolio



Le ver est dans l'assiette ? © Ania Freindorf
En savoir plus : portfolio WE Demain n°5



Pepino dans un des hangars de recyclage
© Anita POUCHARD SERRA



Dans la rue sur sa propre chaise, ça roule. Agadir (Maroc)
L'école scolarise et intègre les enfants en situation de handicap. Chaque jour, Ikram se fait emmener à l'école par ses parents.
« Donner, réparer, réutiliser, c'est aussi agir pour un autre monde. »
© Séverine Beaudot – projet soutenu par Handicap International et UNICEF



Instants heureux et traits d'unions - Maroc, moments vécus, association Enfants du Désert. © Maïlys REBEYROTTE



Avec force, détermination, engagement, valorisation, récupération, la coopérative des Zanon, sans patron ! a trouvé son modèle d'économie circulaire. ©Marie'L



Institutions et outils de financements

Un apprentissage douloureux de la coopération internationale : l'économie circulaire comme méthode ?

Dans un ouvrage⁽¹⁾ significatif venant de paraître sur l'histoire de l'Agence française de développement en Côte d'Ivoire, on perçoit comment, dans les années 1980, sous la contrainte de la dette publique, l'AFD passe des objectifs de Brazzaville de 1944 vers ceux d'un développement normé, à l'aune des institutions libérales issues de Breton-Woods, le FMI et la Banque mondiale. Tandis que le sort des filiales est aléatoire, la Banque mondiale s'impose peu à peu comme partenaire, puis comme relais avec Washington, à la faveur des ajustements structurels. Le nouvel enjeu du développement prend alors la forme d'une mise aux normes, dont l'AFD elle-même ne semble pas plus sortir indemne que son partenaire ivoirien : ses métiers deviennent de moins en moins différenciés par rapport à une offre collective d'aide qui perd ses caractéristiques nationales françaises. L'AFD se retrouve pratiquement subordonnée aux injonctions de ces institutions, comme par un effet de sa propre incapacité à susciter des politiques locales suffisamment robustes par son intervention. D'autant que ces « ajustements structurels » ne démentent pas, en dehors du champ agricole, la part déterminante de l'économie informelle dans l'ensemble des PED (*sic* – pour mémoire, en 2000, l'économie informelle représenterait 40 % du PIB africain).

Cela dit, en Côte d'Ivoire, dans le champ agricole, la situation

fluctuante de l'environnement socio-économique accompagne celle de la production agricole (technologie, exploitations familiales, diversification). Les coopératives économiques et les syndicats, en prise sur la gestion des ressources naturelles, etc., nécessairement contingentes des spécificités locales, s'accommodent mal, encore aujourd'hui, avec des ajustements principalement mesurés à l'aune des marchés mondiaux des matières premières. Dans un tel contexte, sans revenir à la « méthode des effets »⁽²⁾, qui retenait non plus bénéfices des seuls agents économiques directs concernés par les allocations de ressources, mais recherchait l'évaluation de ces bénéfices au niveau des avantages de chacun des agents de cette collectivité nationale : salariés, entrepreneurs, États et collectivités. Ne serait-il pas opportun d'envisager demain les objectifs et les méthodes de l'économie circulaire appliquée à ces complexes territoriaux, tant celle-ci émerge maintenant dans les PED, face aux apories de la crise de 2008 ? Les orientations nouvelles de l'AFD ne seraient-elles pas mieux armées, avec les agences et les pouvoirs locaux, ONG comprises, afin d'inventer des financements pour l'économie circulaire ?

(1) François Pacquement, « Histoire de l'Agence française de développement en Côte d'Ivoire », décembre 2015.

(2) Lévy Aurez, « L'économie circulaire : un désir ardent des territoires », p. 170, Édition des Ponts et Chaussées, 2014.

L'économie circulaire : l'alternative



La question de l'économie circulaire peut être abordée sous l'approche technologique « réorganisationnelle », celle de la révolution numérique, qui est surtout la révolution de l'information, mais ceci ne serait que limitant et loin de la pensée intégrative qu'est l'économie circulaire.

Approche symbiotique, de remise en cause permanente dans une démarche d'amélioration continue, l'économie circulaire est celle qui fait appel sans cesse à l'intelligence humaine dans toutes ses dimensions, plus proche de l'intelligence sociale que des formules mathématiques. L'Homme depuis qu'il est Homme du partage de la conscience et de la science a construit le monde en équilibre avec la Nature. Il s'en est éloigné voilà 150 ans avec la facilité d'accès aux ressources lors de la révolution industrielle dans un immense gâchis, dont le premier fut de nous donner à croire que nous étions uniques et mondialisés par une surconsommation sans âme et sans effort sur nos neurones.

Nous n'avons d'autres voies que de revenir au sens des territoires, ouverts et vers, ouverts aux brassages et aux échanges de sens et d'initiatives, d'expériences et d'échecs bâtisseurs, vers

une construction partagée, collaborative, d'allers et retours, contre-économie et économie qui s'émulent l'une et l'autre, dans une véritable multipolarité des pensées et compétences, qui jamais ne se dominant mais au contraire s'excitent et se vivent.

Je ne conçois l'économie circulaire que comme une dynamique de territoires, territoire de proximité ou continental, de cercles proches qui croisent avec les cercles mondiaux, la force de l'action collaborative percute les modèles installés, piliers érigés d'une société qui s'est crue plus forte que la Nature.

L'économie circulaire, science de la ressource, replace chacun dans un rôle collectif, pour bâtir des ponts de savoirs et de partages plutôt qu'ériger des tours d'ivoire et de suffisance.

Revenons à notre place, respectons ce que la Terre nourricière nous offre pour construire ce monde à 9 milliards d'humains, mettons notre action dans le but de préserver ce radeau galactique qu'est notre minuscule Terre perdue dans l'univers, minuscule mais si forte de ses différences qu'elle offre chaque terrain, qu'elle offre chaque cerveau humain, gardons le ressort de l'action en nous, activons ainsi une économie circulaire à dimension à la fois scientifique et sociale, c'est à dire anthropologique et ethnologique ! ♦ **François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône, Président, Institut de l'Economie Circulaire.**

Remerciements

Cet ouvrage a été rendu possible par les contributions des personnalités suivantes, que nous remercions chaleureusement :

Félicitations également aux photographes lauréats du concours ayant permis d'illustrer le présent ouvrage et l'exposition « des clés pour agir ».



CYRIL ADOUE
Chercheur
ENSIACET,
consultant expert
INDDIGO

MICHEL AGLIETTA
Professeur de macroéconomie et d'économie monétaire



MARIE BENZAGLOU
Directrice des partenariats et des projets innovants de la SIC, Nouvelle-Calédonie

ÉRIC BUFFO
Directeur du développement au SMICVAL du Libournais Haute-Gironde

ÉLOÏSE CAMAX
Collaboratrice d'Antoinette Guhl

FLORENCE CHARNAY
Cheffe de projet économie circulaire pour la région Auvergne Rhône-Alpes



DENIS COCCONCELLI
Directeur du Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable (CIRIDD)



NELLY-FRANÇOISE COMTE
Coordinatrice du Centre d'échanges et de ressources pour la promotion des actions communautaires (CERPAC) au Congo

PATRICE ALBERT COMTE
Urbaniste, architecte, il travaille avec le CERPAC sur l'écologie et le développement local



JEAN-LUC DA LOZZO
Créateur de Cler Verts, gérant de la SCIC Organic Vallée



DENIS DANGAIX
Chef de projet Solidarité Nord-Sud pour l'ARENE IDF



MATHILDE DIDIO
Chargée de mission pour Green Cross France et Territoires



NDIAGA DIENG
Président de la commission Planification, ville de Dakar

RÉMY FILALI
Directeur territorial et maritime Seine-Aval chez Agence de l'eau Seine-Normandie



ANTOINETTE GUHL
Adjointe à la mairie de Paris, en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, élue écologiste du 20^e arrondissement de Paris

PHILIPPE-LOÏC JACOB,
Président-Directeur-Général d'éco-emballages

ANTOINE JOLY
Ambassadeur chargé de la coopération et des partenariats dans le domaine des mobilités internationales



FRANÇOIS-MICHEL LAMBERT
Député, président de l'Institut de l'économie circulaire

JOËL LEBRET
Chargé de mission auprès du délégué de la DAECT



BERNARD LEROY
Président de la communauté d'agglomération Seine-Eure

JEAN-CHRISTOPHE LIPOVAC
Conseiller technique, Développement durable, Ville en transition, cabinet du Maire, ville de Grande-Synthe

ALAIN MAROIS
Président du SMICVAL du Libournais Haute-Gironde

LOÏC MARTIN-COCHER
Chargé de mission Développement durable et Innovation, SIC Nouvelle-Calédonie

CAROLINE MAURAND
Chargée des coopérations internationales pour la sous-direction Aménagement durable du ministère du Logement

RÉGIS PETIT
Directeur général adjoint de la communauté d'agglomération Seine-Eure

PIERRE PUGNAUD
Rapporteur général de la Commission nationale de la coopération décentralisée



JEANNETTE PRÉTOT
Présidente de l'Ambassade de l'eau, vice-présidente du Comité de bassin Seine-Normandie

JEAN-LUC PUJOL
A dirigé la mission d'anticipation Recherche et Société, qui produit le Courrier de l'environnement de l'Inra



PIERRE RACICOT
Président-directeur général Villes et régions innovantes (VRic), Réseau de l'économie circulaire



ELSA RAVERDY
Accompagne des projets d'économie circulaire, notamment Organic Vallée, au sein de Glocalize SAS



NATACHA ROGÉ
Chef de projet, SIC Nouvelle-Calédonie



BLANDINE OLIVE TCHAMOU
Directrice de l'association Mieux-Être au Cameroun



LOUIS-JACQUES VAILLANT
Directeur général de la SIC, Nouvelle-Calédonie

PHILIPPE VESSERON
Président d'Honneur du BRGM



THIERRY VINCENT
Chargé de l'innovation au sein de l'ARENE IDF

ANDERS WIJMAN
Co-président du Club de Rome



SÉVERINE BEAUDOT
Réalise et produit des documentaires ou clips d'animation pour la télévision, et avec des institutions (Office Franco-allemand de la Jeunesse, Handicap Intl, Ademe...) en explorant l'Europe et le Maghreb.
www.anothervision-production.com



ANIA FREINDORF
Photoreportage, journaliste et cameraman. Reconnue notamment pour ses portraits et reportages sociétaux. Elle collabore pour de nombreux titres européens.
www.aniafreindorf.com



MARIE'L
C'est une curieuse, développeuse, voyageuse, elle prend sa plume et son appareil photo pour aller à la rencontre de ceux qui créent, inventent, renouvellent des formes de faire et vivre ensemble.



BAUDOÏN MOUANDA
Né à Ouéssou au Congo, notamment élu meilleur photographe par l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, il collabore avec de nombreux journaux francophones.
www.baudoïnmuanda.com



FRED PAYET
Autodidacte, passionné de photographie depuis l'enfance, il propose ses services, notamment dans le milieu de la pub et de la mode, il vit à Nouméa. www.fred-payet.com



ANITA POUCHARD SERRA
Garde de ses années de danseuse un amour pour le corps et ses mouvements, et du métier d'architecte un attrait pour les territoires. Elle photographie ce qu'elle vit plutôt que ce qu'elle voit
losojosdeanitifotografia.wordpress.com



MAÏLYS REBEYROTTE
Collabore avec l'association "Enfants du désert" pour laquelle elle a immortalisé actions et projets lors d'un voyage au Maroc. Une partie de son travail est accessible sur www.enfantsdudesert.org Une partie de son travail est accessible sur www.enfantsdudesert.org



Green Cross est une ONG internationale, fondée par Mikhaïl Gorbatchev en 1993, suite au Sommet de la Terre de Rio, en 1992. Présidée par Jean-Michel Cousteau, Green Cross France et Territoires en est la branche française. Afin de préserver la paix et un avenir durable pour chacun, Green Cross France et Territoires œuvre pour conserver un milieu sain, garant d'un avenir serein. Reconnue d'intérêt général, elle agit via ses actions de plaidoyer et ses projets concrets. <http://gcft.fr>



L'Institut de l'économie circulaire est une association nationale multi-acteurs, cercle de réflexions et d'actions, dont l'objectif est la promotion de l'économie circulaire. Lancé en 2013 à l'initiative du député François-Michel Lambert, qui en est l'actuel président, l'Institut s'est donné pour mission de diffuser et valoriser les réalisations et les bonnes pratiques concrètes de l'économie circulaire. Il facilite également la création de synergies entre les acteurs afin de favoriser l'émergence de projets multipartites.



La Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) analyse les tendants de l'action extérieure des collectivités territoriale, conseille le positionnement en la matière et met en œuvre la stratégie de soutien à la coopération décentralisée (appel à projet, fonds géographiques paritaires...). Elle met en place des outils favorisant la mise en cohérence et la mutualisation des projets. Elle conseille et accompagne les collectivités, notamment dans le cadre de la commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) dont elle assure le secrétariat général.



Les routes de *We Demain* et de Green Cross France se sont croisées dès le numéro 1 de notre revue voici bientôt quatre ans. Estimant qu'il y avait matière à nous retrouver sur bien des sujets, nous avons conclu un partenariat éprouvé au fil des mois. Nous remercions Nicolas Imbert de sa confiance en nous confiant une fois encore la réalisation graphique de ce second fascicule. Après *Eau : des clés pour agir*, voici le dernier-né des publications Green Cross : *économie circulaire et coopération décentralisée : des clés pour agir*. Il témoigne de la vitalité et de l'expertise de cette ONG qui fait tant pour nous guider sur les routes complexes de ce nouveau monde que nous décryptons dans *We Demain*. ♦ **François Siegel**



5 € TTC FRANCE - ISBN 979-10-93022-16-1